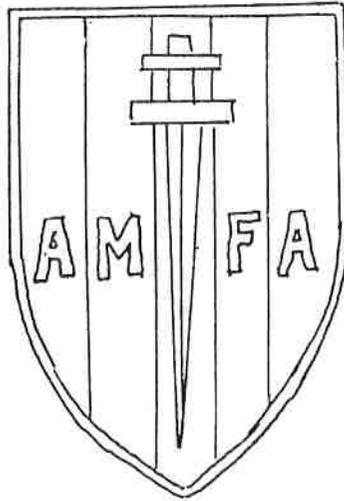


### L'ADMINISTRATION MILITAIRE FRANCAISE EN ALLEMAGNE (A.M.F.A)



44 × 63 mm

de gauche à droite bandes verticales : gris pâle, bleue,  
blanche, rouge, gris pâle.  
Bordure, glaive et lettres : jaune citron.

Bien avant le débarquement en Normandie, le Haut-commandement allié, le SHAEF, avait prévu la mise en place d'une administration civile pour gérer l'Allemagne occupée.

Non seulement la politique à suivre dans tous les domaines avait été mise au point dans les moindres détails mais la composition du personnel qui serait chargé de cette administration avait été minutieusement précisée.

En gros, il avait été prévu que dans la zone immédiatement derrière la ligne de feu les 5èmes Bureaux (G5 "civil affairs") des différents états-majors (groupe d'armée, armée, division) assureraient cette administration.

Ensuite au fur et à mesure que le front s'éloignerait, serait créé un commandement territorial qui mettrait en place des "détachements d'officiers des gouvernements militaires" qui, peu à peu, prendraient la suite des 5èmes bureaux. Mais il était expressément prévu que ce personnel ferait partie de l'armée, en porterait la tenue et les insignes et serait soumis à l'autorité militaire.

A la fin de l'année 1944 le gouvernement français créa, à Paris, dans la plus grande discrétion, l'A.M.F.A. (Administration Militaire Française en Allemagne) sous la direction du général de CA Koeltz qui devait être par la suite rattachée à la Mission Militaire pour les Affaires Allemandes. Cet organisme très confidentiel réunissait à Paris des civils et des militaires choisis du fait de leurs spécialités et leurs connaissances linguistiques pour des stages de quatre semaines en vue de les former à leur futur rôle dans les gouvernements militaires (G.M.).

Cette création à la fin de 1944 relevait d'un bel optimisme; ce n'est en effet que fin octobre 1944 que le gouvernement américain reconnut celui du général de Gaulle. Mais surtout ce n'est que le 10 février 1945, dernier jour de la conférence de Yalta, que Churchill arracha à Staline son accord pour la participation de la France à l'occupation de l'Allemagne sous réserve que sa zone serait prélevée sur le territoire prévu pour les Anglo-saxons.

Leur stage terminé, en attendant d'être utilisables sur le terrain, les civils retournaient à leur administration d'origine et les militaires étaient regroupés dans un camp d'attente à Montbard.

Ce n'est que le 31 mars 1945 que les premiers éléments du 4ème R.T.M. franchirent le Rhin au sud de Spire et que les troupes françaises commencèrent à combattre sur le sol allemand; ce n'est donc que peu après cette date que le personnel de l'AMFA commença à pouvoir jouer son rôle.

L'insigne de l'AMFA (en tissu 44 x 63 mm) dû être créé au printemps de 1945 car il apparaît pour la première fois sur la couverture du bulletin d'information de l'AMFA n° 7 qui semble avoir paru en juin 1945.

Ce bulletin qui regroupait des textes très divers pouvant intéresser les futurs cadres des GM fut créé au début de 1945. Dès son numéro 9, début septembre, il fut imprimé en Allemagne, à Fribourg en Brisgau par les soins de la Direction de l'Information du Gouvernement Militaire. Son numéro 12 fut le dernier numéro car il fusionna fin 1945 avec la "Revue de la Zone Française".

L'insigne, au moins en tissu, a bien existé mais on peut se demander quand et par qui il a été porté. En effet, c'est dès le 24 mars 1945 que l'ordonnance n° 45-477 créa un Corps d'assimilés spéciaux pour les territoires ennemis (rapidement rebaptisés "territoires occupés"), les "ASTO" qui semblent avoir automatiquement remplacé le personnel de l'AMFA; une note du 25 août 1945 définissaient la tenue et les insignes de grades particuliers de ces ASTO sans parler d'un insigne général qui n'a jamais existé.

B. JAMIN



### MISE EN GARDE

Monsieur Jean CALDERON, demeurant à Uchaud (30) a été victime d'un cambriolage important dans la nuit du 11 au 12 août 1998.

Une collection d'armes et d'insignes (7 000 pièces) a été dérobée.

Cette collection d'insignes comprend toutes les armes et parmi eux les commandos Jaubert, Trepel, Parfum Antonio, Cobra (n° 25 et d'autres dans la série 300 en fabrication locale), Georges (numéroté), 8ème Cie du 1er RC.P., et S.E.S. des 11ème et 22ème B.C.A.

Nous demandons à nos membres d'être vigilants.